

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Band: 27 (1980)
Heft: 6

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sous la conduite de M. et Mme Althaus, ils purent visiter le musée de La Neuveville où les conservateurs surent mettre en évidence les faits historiques de La Neuveville. Après une verrée offerte par la municipalité dans la salle de la bourgeoisie, les participants purent savourer des spécialités du lac.

Genève. La Suisse du 12 mai 1980: *Exercice de défense générale.* Sous le nom «Les Eigurenots», un exercice combiné de défense générale se déroulera à Genève, de lundi à samedi. Il regroupera l'état-major civil de défense et celui de l'arrondissement territorial 14. Y participeront également, sur le plan civil, des éléments de la direction cantonale de la protection civile, du premier arrondissement des CFF, du corps des garde-frontières, de la police, du service de sécurité de l'aéroport, un détachement des gardes de l'aéroport, de la gendarmerie, le groupe d'intervention de l'Etat de Genève, l'organisation de guerre des usines électriques et l'état-major de crise des communes du Grand-Saconnex et de Vernier.

L'Assemblée générale de l'Association genevoise pour la protection civile a eu lieu le 19 mai 1980, à Versoix près Genève. Si pour des raisons de délais d'impression, un compte rendu de cette assemblée ne peut pas paraître dans le présent numéro, il sera publié dans une prochaine revue PC.

Fribourg. L'Association fribourgeoise pour la protection civile félicite chaleureusement le Dr Karl Muller, chef du service juridique, promu sous-directeur et chef de service de la coordination centrale de l'Office fédéral de la protection civile.

Pourquoi, me direz-vous, parler du Dr Muller dans la chronique fribourgeoise? Eh bien! tout simplement, parce que Kari Muller, s'il est d'origine bernoise, est aussi un ancien Fribourgeois! Ayant passé son enfance et sa scolarité à Morat, où ses parents avaient un magasin de mode réputé, avec succursale à Fribourg, il suivit ensuite l'Ecole de commerce du Collège Saint-Michel de Fribourg et obtint très brillamment son baccalauréat commercial. Pendant six ans, avec son ami Max Wormser, il fit le trajet Morat-Fribourg et retour. Ayant eu la chance et le plaisir d'être son condisciple, je suis bien placé pour dire que Kari était toujours dans les premiers, non pas parce qu'il apprenait tout par cœur, comme certains, mais par sa grande intelligence, sa logique et son raisonnement. K. Mul-

ler a aussi été un «cas spécial» pour ses études universitaires. En effet, à cette époque, en 1937, on ne pouvait pas «faire du droit pur» avec une maturité commerciale. Il fallait savoir le latin. Et voilà mon Kari, à près de vingt ans, se mettre à étudier le latin, réussir l'examen pour pouvoir entrer à la Faculté de droit de l'Université de Berne. Kari Muller a toujours été un très chic camarade et nous nous retrouvons avec grand plaisir lors de nos journées-anniversaires du collège. Parfait bilingue, K. Muller a heureusement conservé dans son français un léger accent de notre savoureux terroir fribourgeois.

Bonne chance, Kari, et beaucoup de satisfaction dans tes importantes nouvelles fonctions (voir aussi l'article sous rubrique L'OFPC communiqué). Merci à l'Office cantonal fribourgeois de la PC qui nous a fait parvenir son rapport de gestion 1979. Manquant de place dans le présent numéro, nous en parlerons dans une prochaine revue.

L'Assemblée générale de l'AFPC se tiendra au restaurant de la Viennoise, à Fribourg, mercredi 4 juin 1980, à 20 heures (veille de la Fête-Dieu). En plus des tractanda habituels, nous aurons le plaisir d'entendre une orientation sur les manifestations en 1981 du 500e anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération. C'est notre dévoué secrétaire, Gil Véritelotte, adjoint à la Direction de l'Office cantonal PC et membre d'un des comités de l'organisation de cet anniversaire qui en sera l'orateur et, comme on le connaît, ce sera parfait et des plus intéressants.

Lors de la séance de la Commission de rédaction et d'information du 7 mai à Soleure, M. R. Aeberhard, chef du service de l'information OFPC, nous a assurés que son office prendra une part importante à ces manifestations, tant à Soleure – qui fête aussi le même anniversaire – qu'à Fribourg, et que la protection civile sera dignement représentée dans le cadre de la défense nationale.

Vaud. Le centre cantonal d'instruction de protection civile de Gollion-Cossonay a été inauguré le 24 avril 1980. Il a pour mission les tâches propres à l'instruction au niveau vaudois, la formation des cadres et des spécialistes. Il sert de centre régional pour les districts de Cossonay et d'Echalens, ainsi que pour ceux de la Broye et de la Vallée de Joux, cela jusqu'à la réalisation du centre régional du Nord vaudois. Durant 45 semaines chaque année, quelque 5000 hommes (et femmes) seront formés à Gollion.

Sur les 36 000 mètres carrés de Valezard ont trouvé place le bâtiment qui comprend une grande salle de théorie, dix salles de cours, des locaux sanitaires, des bureaux d'instructeurs, des dépôts, un poste de commandement, un poste de réparation, des chambres à coucher et, sur le terrain joutant, dix-sept sites d'exercices différents, avec ruines et un bassin de retenue de 130 mètres cubes d'eau. Il ne reste plus qu'à souhaiter que ce complexe atteigne pleinement ses buts, qu'il instruisse parfaitement tous ceux astreints à la protection civile (même les femmes et les étrangers peuvent y être inclus), mais que ceux-ci n'aient jamais à mettre que pour des exercices leur savoir en évidence.

La situation actuelle réactive la valeur de la protection civile. Il ne faut pas oublier que les guerres modernes, auxquelles on n'est pas certain d'échapper, font plus de victimes parmi la population civile qu'au sein des armées. Il ne faut pas s'alarmer inutilement, mais il est indispensable de prévoir.

Et rappelons aussi les paroles de M. Pierre Aubert, conseiller d'Etat, qui a situé la nécessité de la protection civile sur un plan philosophique. Il faut être optimiste, mais rester lucide. L'effort demandé est nécessaire à notre sauvegarde.

La Société suisse pour la protection des biens culturels, par son dévoué et actif secrétaire, Gino Arcioni, nous a fait parvenir des invitations aux différents colloques organisés en 1980 et, surtout, à son Assemblée générale des 28 et 29 mai à Lucerne. Un programme intéressant et attractif attend les participants, avec visite de Lucerne et excursions à Sursee, Beromünster et Château Heidegg. Et quand on connaît «l'organisation Gino Arcioni», on est sûr du succès!

Charles Reichler
Président de la Commission
de rédaction et d'information USPC

Mobilier
pour centres
de protection civile

études et projets, fabrication

H. NEUKOM SA

8340 Hinwil-Hadlikon ZH

Téléphone 01 937 26 91